

Parcours d'accès au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant pour les titulaires d'un Titre Professionnel d'Assistant De Vie aux Familles

| Blocs de compétences | Compétences | Parcours de formation | | Modalités d'évaluation du bloc de compétences |
|---|---|--|---|---|
| | | Modules de formation | Période en milieu professionnel | |
| Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale | 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires | Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale Module allégé : 98 h | <p>Durée allégée : 17 semaines comprenant 3 périodes en milieu professionnel de 5, 5 et 7 semaines</p> <p>➔ Permettant d'explorer les missions 1, 2 et 3 :</p> <p>Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie</p> <p>Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences</p> <p>Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel</p> <p>➔ Portant sur l'ensemble des blocs de compétences</p> <p>Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p> <p>Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</p> <p>Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</p> | Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel |
| | 2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer | Dispense de formation | | |
| Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration | 3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins | Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne 77 h | <p>➔ Portant sur l'ensemble des blocs de compétences</p> <p>Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p> <p>Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</p> <p>Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</p> | Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 |
| | 4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne | Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement 182 h | | |
| | 5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation | Dispense de formation | | |
| Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants | 6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage | Dispense de formation | <p>Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</p> | Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel |
| | 7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels | Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs 21 h | | |